



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

CSA du MESR du 30 janvier 2024

Déclaration liminaire FO ESR

Ce CSA ministériel se tient alors qu'un nouveau gouvernement, avec Gabriel Attal comme premier ministre, est en cours de nomination.

Dans ce contexte, FO ESR, comme sa fédération de fonctionnaires, ne peut que rappeler ses inquiétudes suite à l'annonce de la préparation d'une réforme de la fonction publique qui casserait ce qui reste de droit à une carrière au profit du soi disant mérite.

Aujourd'hui ce CSA va examiner les Lignes Directrices de Gestion sur les promotions, LDG qui mettent en œuvre la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019. Mais pour ce gouvernement la fin du contrôle par les représentants du personnel sur les opérations de promotions ne suffit visiblement pas, il faut en finir avec ce qui reste de garanties comme droit à une carrière pour les agents de l'État avec cette nouvelle réforme en préparation. FO ESR votera contre ces LDG et s'opposera à toute nouvelle remise en cause de nos statuts par ce gouvernement.

A l'occasion de ce CSA, FO ESR tient à exprimer sa solidarité avec les agriculteurs qui se mobilisent contre les mesures du gouvernement et de l'Union Européenne. FO ESR soutient leur demande d'une juste rémunération de leur travail, avec des prix qui leur permettent de vivre.

L'ensemble des salariés et des agents est également touché de plein fouet par toutes les mesures, de plus en plus insupportables, prises par l'exécutif contre celles et ceux qui vivent de leur travail : réforme des retraites qui repousse l'âge légal de départ à 64 ans, gel du point d'indice dans la Fonction publique, loi « immigration », loi de division qui remet en cause l'égalité des droits des travailleurs et des étudiants et les principes de solidarité de la Sécurité sociale...

Bien sûr FO ESR se félicite de la censure de 32 articles sur 86 de la loi immigration par le conseil constitutionnel, mais avec sa confédération, FO ESR demande toujours le retrait pur et simple de cette loi, qui reste une loi qui renforce l'arbitraire et fragilise encore un peu plus la situation des travailleurs sans papiers et des étudiants venant de l'étranger.

Avec de nombreuses autres organisations de personnels et d'étudiants de l'ESR, FO ESR soutient la journée de mobilisation intersyndicale du 1^{er} février au côté des personnels de l'éducation nationale et appelle tout le personnel de l'ESR à se réunir dans la perspective d'une mobilisation unitaire pour un financement de l'ESR à la hauteur des besoins et contre les projets annoncés par E. Macron concernant l'ESR.